

Monsieur Alain OUTREMAN
Maire d'Achères

, le 12 juin 2006

Monsieur Jean BERGOUGNOUX
Président de la CPDP

Monsieur le Président,

Je me permets de vous interpeller à propos de la proposition de tracé, appelée « tracé blanc », faite par la commune d'Andrésey.

En premier lieu, je voudrais attirer votre attention sur le fait que la façon dont est présentée cette proposition laisse entendre qu'il y aurait un « sixième » tracé mis en débat, en l'occurrence le « tracé blanc ». Or il n'en est rien, il s'agit d'une proposition du Maire d'Andrésey dans le cadre du débat, rien de plus. Je souhaiterais que ceci soit reprecisé afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté. Je considère néanmoins inacceptable qu'un élu, fût il Maire, puisse se permettre, pour ne pas que l'Autoroute passe dans sa commune, de dire qu'elle doit passer dans la commune voisine.

Par ailleurs, si effectivement Monsieur RIBAUT, Maire d'Andrésey, a bien pris contact avec moi pour me présenter cette proposition, cela ne vaut en aucune façon une approbation de ma part. Or des rumeurs, entièrement infondées, rapportent que le Maire d'Achères, parmi d'autres, aurait manifesté son accord avec cette proposition de tracé. C'est totalement faux ! **Les choses sont tout à fait claires : nous restons totalement opposés aux tracés passant par Achères. Et le fait qu'il y ait aujourd'hui la proposition d'un « tracé blanc » ne change rien au problème. Il recueille le même refus de notre part que les tracés vert, bleu et noir.** Toute autre information, autre que cette position officielle, qui serait colportée relèverait de la falsification et du mensonge.

Je souhaiterais que ces précisions soient portées à la connaissance de toutes celles et ceux qui participent au débat public afin de rétablir les faits.

En vous remerciant, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes respectueuses salutations.

Alain OUTREMAN

Maire d'Achères